

Ce Journal paraît les Dimanche,
Mercredi et Vendredi.

Abonnements.

POUR LE DÉPARTEMENT DU RHÔNE :

Un an 32 francs.
Six mois 16 »
Trois mois 8 »

HORS DU DÉPARTEMENT :

1 franc de plus par trimestre.

Un numéro 25 centimes.
Annonces 25 c. la ligne.
Réclames 50 c. id.

L'AVENIR,

Journal du Progrès Social.



EMANCIPATION DES PEUPLES PAR L'ORGANISATION DU TRAVAIL.

S'ADRESSER,

Pour tout ce qui concerne la rédaction et les échanges, A LYON, rue Saint-Dominique, n^o 1.

Tous les articles d'intérêt public seront insérés gratuitement, quand ils seront revêtus de signatures connues.

Les lettres et envois non affranchis seront rigoureusement refusés.

Bureau à la Croix-Rousse, rue Duvillard, 3.

Le numéro du dimanche étant plus spécialement consacré aux intérêts de l'industrie et de la fabrique lyonnaise, il en est fait un tirage supplémentaire auquel on peut s'abonner séparément.

Prix de l'abonnement : Un an, 12 fr. — Six mois, 6 fr. — Trois mois, 3 fr.

Le 2 novembre.

L'examen des événements funestes qui assiègent en ce moment notre patrie, nous conduit à poser cette question : Les gouvernements sont-ils à la hauteur de l'importante mission qui leur est confiée ? ont-ils des conceptions larges, des vues fécondes ? embrassent-ils l'avenir ? cherchent-ils les causes de tous ces cris de désespoir que la douleur fait pousser à leurs côtés ? — On est en droit de répondre négativement, et les faits le prouvent jusqu'à l'évidence. — Cette absence de but, ce manque de prévision, se signalent surtout dans les moments de calamité publique. Les gouvernements ne veulent pas comprendre la solidarité qui lie les intérêts si variés d'un état, et pourtant plus que tous ils en ressentent les effets, et les fautes de leurs prédécesseurs retombent lourdement sur les hommes appelés au pouvoir. Auront-ils donc long-temps encore des yeux pour ne rien voir, des oreilles pour ne rien entendre ? — Habités à cette somnolence de l'immobilisme, à cette apathie d'une résistance qui ne trouve sa force que dans l'inertie, ils croient avoir remporté une grande victoire lorsqu'ils sont parvenus à maintenir pour quelques moments de plus ce *statu quo*, chef-d'œuvre de leur politique. Puis un jour la disette, le manque d'ouvrage, l'incendie et l'inondation viennent les réveiller et inscrire sur les murailles de leurs palais le *mane tece*l phares de Balthazar.

Alors ils s'aperçoivent de l'abîme. Cependant, loin de chercher les moyens énergiques de combattre ces maux, ils s'arrêtent aux demi-moyens, ils invoquent la charité, soulagent quelques souffrances ; mais le fait social échappe encore à leurs regards. C'est ainsi que, revenant sur le passé, ils se bornent à pallier les fautes précédentes, et croient avoir triomphé des obstacles quand les plaintes sont moins nombreuses et les misères moins apparentes, jusqu'au moment où de nouvelles crises viennent leur rendre une activité passagère.

Ce cercle vicieux, dans lequel tournent sans cesse les efforts des gouvernants, caractérise particulièrement la situation morale de la société. Voilà bien longtemps que les mêmes faits se représentent, que les mêmes alternatives s'offrent à leurs re-

gards, et pourtant, aveuglement étrange ! nul d'entre eux n'a tenté de découvrir la raison intime de cette impuissance.

Il faut que la nécessité leur impose son inexorable loi pour qu'ils entrent dans la voie des réformes.

Voyez, en effet, une inconcevable indifférence laisse déboiser nos montagnes ; nos fleuves, changés en torrents dévastateurs, ont porté la ruine sur leurs rivages. Quand le mal a été fait, on a commencé seulement à s'en apercevoir, et aujourd'hui l'on parle de reboiser les montagnes. N'eût-il pas été plus sage d'abord de ne pas les déboiser ?

Mais les désastres occasionnés par cette faute, il faut les réparer, pourvoir aux besoins de tant de victimes. — La tâche devient donc plus grande et plus impérieuse.

Les incendies ont sévi cette année dans quelques départements de manière à inspirer de légitimes frayeurs aux populations. — Une liberté sans limites accordée aux compagnies d'assurances, liberté qui a donné un fatal essor aux plus infâmes spéculations, était l'une des causes de ces sinistres. Aujourd'hui l'on commence à concevoir qu'il serait temps de mettre un terme aux abus inhérents à l'existence des compagnies. — Il a fallu que de tout côté s'échappassent des clameurs d'effroi pour que l'on comprît enfin qu'il était nécessaire de restreindre cette liberté préconisée naguère.

La disette est venue se joindre encore à cette terrible liste des calamités. L'introduction des blés étrangers a paru devoir suffire d'abord à réparer le déficit de nos récoltes. Mais ce moyen suffira-t-il toujours ? — Enfin le travail manque dans nos ateliers ; nos manufactures sont désertes ; les salaires baissent chaque jour ; les objets de première consommation augmentent dans une effrayante proportion ; l'hiver rend les besoins plus nombreux. Que feront les hommes qui nous dirigent ?

Comprendront-ils enfin qu'il est nécessaire d'agir avec vigueur ? prendront-ils l'initiative de mesures énergiques, capables de détruire le désordre dans sa base ? les fautes précédentes leur serviront-elles d'exemple ? Espérons que les erreurs passées, dont la responsabilité pèse sur eux, leur donneront le courage de sortir de la voie dans laquelle ils sont égarés.

E. P.

Revolution du Portugal.

A en juger par les violences exercées au nom de la plupart des gouvernements modernes, on serait tenté de croire que la politique est devenue presque partout une véritable conspiration contre le bien-être et la liberté des peuples.

Quel déplorable aveuglement porte donc les hommes d'état à donner de nos jours l'odieux spectacle d'un absolutisme usé, se cramponnant à une dernière fois, dans sa lutte suprême contre le progrès, aux décevantes illusions du passé ? Les terribles leçons de l'histoire, les représailles d'une époque qui compte encore de nombreux témoins, et dont ils semblent provoquer pour eux la sanglante application ne seront-elles jamais mises à profit ?

Nous avons lieu d'en douter. Les gouvernements, loin de s'instruire par l'expérience des faits, loin de donner une impulsion forte et utile au mouvement des sociétés qu'ils représentent, loin de marcher avec elles dans la voie naturelle des réformes, en sont encore à se roidir opiniâtement contre toutes les tendances progressives, à ressaisir un passé qui leur échappe, et dont il leur eût été si doux de continuer la longue série de violences et de crimes. On dirait que les peines de leurs devanciers sont pour eux un puissant motif de relever un pouvoir que les excès de la tyrannie avaient ruiné dans sa base, et qui dût crouler au souffle brûlant des révolutions.

Chaque jour amène de nouveaux actes d'arbitraire, et chaque jour aussi apporte leur expiation.

Et pourtant, quel précieux enseignement dans les révolutions successives de l'Espagne, dans ses réactions sanguinaires et ses contre-révolutions, dans les divers essais d'absolutisme qui se sont reproduits si souvent à l'ombre de sa constitution ! Quelle utile leçon donnée, récemment encore sous nos yeux, dans le renversement des gouvernements aristocratiques de Genève et de Bâle-Ville ?

Mais l'ambition effrénée de certains gouvernants se croit toujours assez forte pour renverser tous les obstacles, fouler aux pieds les droits les plus sacrés, comme les plus impérieux devoirs, et, par de nouveaux attentats à la souveraineté du peuple, briser de ses propres mains un pouvoir qui devait être éternel.

Les derniers événements de Portugal sont là pour l'attester.

La reine Dona-Maria a cru pouvoir proclamer impunément l'absolutisme ; en proclamant sa déchéance, le peuple lui a répondu, comme il le devait, en souverain suprême. Elle avait organisé une conspiration réactionnaire ; une conspiration libérale va lui arracher la puissance royale dont elle a trop abusé.

Elle a fourni ainsi au parti progressiste qui l'attendait, l'occasion de renverser en elle, son époux et l'infâme Dietz, l'inique triumvirat destiné à les enrichir aux dépens d'un pays malheureux.

FEUILLETON DE L'AVENIR.

UNE FLEUR.

Un soir de cet hiver, plongée dans mon grand fauteuil, les deux pieds sur les deux chenets, la tête appuyée sur ma main, je regardais, sans les voir, les mille figures fantastiques que le feu, récrétant compagnon, fait passer si rapidement sous nos yeux étonnés.

Les tristes gémissements du vent qui s'engouffrait dans ma cheminée, le monotone et presque insaisissable clapotement de la neige, tombant à gros flocons lancés contre mes vitres ; rien ne pouvait me distraire des souvenirs du passé, qui se pressaient dans ma tête et dans mon cœur. Une mélancolie profonde de me saisissait... — Car, mettant dans la balance de ma vie mes joies et mes douleurs, je voyais s'élever bien légère la coupe du bonheur. — Hélas ! à trente ans, on a déjà tant vécu !

J'étais si profondément ensevelie dans le passé, que je n'avais entendu ni annoncer, ni entrer dans mon appartement. — Aussi, relevant la tête, je jetai un petit cri de plaisir en apercevant, près de moi, mon docteur.

— Oh ! vous êtes aimable, lui dis-je, de venir ainsi m'arracher à moi-même ! Vite un fauteuil ; là, près de moi ; je vous cède un chenet ; causez. — Vous êtes capable de braver un pareil temps pour consoler la veuve.

— Oh ! que vous êtes pieux, dont vous serez récompensé. — J'étais en vaines paroles ma reconnaissance ; on n'y répondait pas. — Toi, aute ébahie, je me tournai vers mon docteur, si aimable d'habitude ; et je ren-

— Qu'avez-vous ? m'écriai-je. — Rien, me dit-il ; les médecins voient souvent de si tristes choses ! — Ne m'abusez pas, repris-je ; ceci vous touche personnellement : je le vois ; je le sens. — L'âme qui a souffert devine la souffrance.

— Eh bien ! que vous dirai-je ? C'est vrai : je viens d'assister à un événement qui m'a brisé ; un événement affreux qui a ravivé une plaie cicatrisée peut-être... — Mais, ce serait toute une histoire à vous dire ; longue, triste, et probablement sans aucun intérêt pour vous.

— C'est mal, ce que vous dites là, docteur. Mon affection ne vous est-elle pas un garant de mon intérêt ? — Mon âme ne saurait-elle plus comprendre votre âme ? — Allons, ne calomniez plus : contez. Cela vous soulagera peut-être. — Nous voilà seuls : personne, par ce temps, ne viendra nous troubler. — Et puis, je suis femme : vous savez le synonyme. — Parlez. — Me voilà tout cœur et tout oreille.

— Qu'il en soit selon votre affectueux désir, dit-il en s'asseyant à l'aise : — (A) and je vous laisserai, vous me ferez un signe.

« A dix-huit ans, cet âge heureux où toute la nature semble créée pour vous seul ; où l'âme, ouvrant ses vastes ailes, aspire, avec un étonnement mêlé d'amour, la vie qu'elle y voit répandue ; à ce moment de crise où l'enfant devient homme, où le cœur, pour s'élargir, presse les parois de sa prison étroite... — A dix-huit ans, j'habitais une petite ville de l'Auvergne. — J'étais sans famille et presque sans fortune ; — mon cœur, vide et inquiet, n'avait pas un cœur où se cacher ; ma tête, brûlante et fatiguée de ses efforts pour deviner ce secret de la vie, n'avait pas un sein maternel pour la bercer et l'endormir... — Enfin, cet immense besoin de bonheur que je ne savais où trouver, me rendait bien malheureux.

Je passais mes journées à parcourir mon beau pays, à gravir ces gracieux coteaux qui, à vous, peureuses Parisiennes, vous sembleraient des montagnes escarpées, des rochers inabordable. — Puis, ne sachant où déverser cette puissance d'aimer qui m'oppressait, je me prenais à adorer la création entière dans ses merveilleux détails : — Une fleur, un insecte, un oiseau, un petit coquillage étaient pour moi un événement.

Quand j'avais enserré dans mon réseau de soie un de ces brillants papillons qui peuplent nos montagnes, je me mettais à genoux devant ses grâces enchanteuses. Je lui parlais ; je le caressais du regard ; je lui disais mon amour ; je lui donnais le nom de celle que je devais aimer. Aucun de ses charmes secrets ne m'échappait ; je lui adressais ma prière comme à une belle nymphe, et n'osant ternir de mes lèvres la brillante poussière de ses ailes, je lui envoyais un baiser pudique et respectueux.

— Mon Dieu ! cet âge privilégié où tout vit et tressaille en nous ! cet âge où tout respire ce vague désir d'immense félicité pour laquelle on se sent créé, et qu'on ne peut trouver au milieu de notre société décevante... — Cet âge, avec toutes ses douleurs, est encore le seul à regretter. — Le dégoût de la vie n'est pas là, cruel et implacable, plissant votre bouche d'un amer mépris. En marchant, on espère trouver quelque chose ; — puis il vous reste une passion : l'amour, — où, faute d'équilibre, vous versez votre âme toute entière. — Vous avez quelques jours, quelques mois d'oubli. — Vous croyez en Dieu ; — vous sentez qu'il a jeté sur la terre tous ses trésors...

Mais bientôt sonne l'heure de la société ! elle pose, entre vous et le bonheur, son sceau d'orgueilleuse ignorance ; elle broie votre joie d'une froide parole... et, vous réveillant en sursaut, vous rejette dans votre néant, misérable plus encore... — car vous aviez entrevu le ciel. — Alors vous vous prenez à blasphémer ce Dieu que vous aviez admiré dans ses œuvres. Vous l'accusez d'avoir déshérité la terre du bonheur que votre égoïsme seul a détruit. Insensés ! — si vous le vouliez, aujourd'hui même, ce Dieu de toute bonté vous éclairerait : — prenez-vous par la main ; serrez-vous les uns contre les autres, pour crier tous ensemble : SOLIDARITÉ ! ce mot saint et magique qui renferme à lui seul toute l'admirable morale du Christ. — Et

vous sentirez Dieu au milieu de vous ! ET TOUS LES BIENS VOUS SERONT DONNÉS EN SURCROÏT.

Mais pardon ; ce n'est pas là mon histoire. — J'y reviens :

Un matin, j'étais arrivé plutôt que de coutume sur cette petite montagne où chaque ascension nouvelle me faisait possesseur de quelque trésor nouveau. J'étais couché sur la lisière d'un bois touffu, trouvant ainsi paresseusement, à la portée de ma main, mille plantes, mille insectes à admirer. Je me sentais malade ; je souffrais depuis longtemps d'une gastrite, et la fièvre m'avait chassé de mon lit. — Triste, découragé, j'étais venu là chercher de l'air et de la solitude. — Car jamais, dans ce lieu agreste, je n'avais rencontré une créature humaine. Je l'en aimais mieux. Il me semblait que c'était un bien à moi, un bien que nul n'aurait osé profaner : — Il n'était peuplé que de mes papillons, de mes fleurs et de mes souvenirs.

Un léger bruit, comme le vol d'un oiseau de nuit, me fit relever la tête. — Et je restai sans respirer devant la gracieuse apparition qui éclairait mon désert : — Une jeune fille, vêtue de blanc, un grand chapeau de paille noué négligemment, un petit panier au bras, courait rapide devant moi, et m'avait presque touché sans me voir. — Sa taille était petite, mignonne, frêle comme celle d'un enfant. Je n'avais pu voir ses traits, mais elle m'avait paru jolie.

Tristesse, fièvre, amour de botanique, tout s'éclipsa devant cette ceinture rose qui venait de flotter à quelques pas de moi. Je me glissai d'arbre en arbre ; je la suivis ainsi de loin, et je la vis entrer dans une petite maisonnette que j'avais remarquée, en effet, mais qui m'avait toujours paru inhabitée.

J'attendis jusqu'au soir, me prétextant à moi-même un peu de curiosité. — Je la vis enfin sortir et descendre la montagne, seule toujours. —

Ma nuit fut interminable. Je ne m'endormis pas, de peur de manquer l'heure où elle reviendrait sans doute. — Je fus bien payé de ma vigilance en voyant paraître de loin sa robe blanche, qui me sembla une étoile. — Je pris un sentier qui, en abrégant ma course, devait me montrer à ses yeux. — J'avancai le plus lentement que me le permettait mon impatience, et je pus l'admirer dans tous les détails de sa personne : — Elle était jolie, de cette beauté enfantine qui séduit plutôt qu'elle n'étonne. Elle était blonde, blanche, un peu pâle ; mais la course, en donnant à son teint de l'animation, la rendait charmante. Elle paraissait avoir quinze ans. —

Je m'enhardis ; je fis quelque bruit ; je marchai un peu plus près d'elle... quand, se retournant vivement, elle m'aperçut et s'enfuit si effrayée, que je n'eus pas la cruauté de poursuivre cette pauvre biche craintive.

Honteux du résultat que venait d'avoir ma nuit d'insomnie et ses sottises combinées, je restai cloué à ma place, oubliant tous mes bonheurs de

Déjà, OPORTO, BRAGA, COÏMBÈRE, ont commencé le mouvement, et la résistance légale aura bientôt gagné toutes les provinces.

En vain, le parti de la cour essaie de résister; il a vainement appelé les troupes licenciées. Les châtimens réservés, comme les récompenses promises, resteront stériles et ne feront que démontrer la faiblesse réelle de tous ces faiseurs de coups d'état.

Il est vrai que les dernières nouvelles de Lisbonne, si nous en croyons la *Patrie*, présentent la cause de la reine sous des couleurs moins sombres. La Junte d'Oporto aurait protesté, dit le *Diario di Governo* de Lisbonne, de ses bonnes intentions et se serait bornée à demander le renvoi des ministres actuels. Le président de cette Junte aurait même déclaré qu'il était prêt à verser son sang pour la reine.

Mais ces nouvelles, fussent-elles se vérifier, le coup d'état de Lisbonne n'en apprendra pas moins à tous les pouvoirs qui seraient tentés d'en faire l'essai, qu'il n'est pas prudent de jouer avec la souveraineté du peuple, et moins encore de se mesurer avec elle. F. D.

Nous nous associons pleinement aux réflexions suivantes de la *Démocratie pacifique*:

« Des blés nous arrivent de l'étranger, et le déficit de la récolte sera en partie comblé. N'y a-t-il plus dès lors qu'à laisser faire, à laisser passer? Puissent nos gouvernants ne pas rentrer aussi facilement dans leur habituelle insouciance des intérêts populaires! Suffit-il que les greniers publics se remplissent d'une façon ou de l'autre? Cela suffit aux riches; et si l'étranger apporte le complément nécessaire à la consommation publique, l'économie politique n'a plus rien à désirer. Mais à l'ouvrier, qui n'est ni professeur d'économie, ni rentier, il faut de plus de l'ouvrage, et l'ouvrage manque. C'est au gouvernement de lui en fournir. Des ordres ont été donnés pour que des travaux soient mis en adjudication. Cependant l'autorité a-t-elle compris que le mal actuel n'a pas une affection accidentelle, mais une maladie chronique, dont les atteintes se reproduisent périodiquement, et qui va toujours empirant? Ce qu'il faut pour guérir le mal, ce n'est point un remède passager, mais un remède constant, continu; ce qui importe, c'est de ne pas s'attaquer aux symptômes, aux effets, mais aux causes. Il faut que les travaux qui atténuent immédiatement le mal contribuent à en empêcher le retour. Les travaux qui soustraient les masses à l'oisiveté doivent avoir en même temps pour résultat d'accroître la production de la France, et, ce qui tend au même but, de faciliter une plus égale répartition des produits sur les différents fruits de la surface du pays. A en croire les apôtres du libre échange, la solution du problème de la subsistance consiste à aller acheter à l'étranger viandes et céréales. Que la France soit mal cultivée, et que d'intelligents travaux puissent élever sa production au niveau de ses besoins, c'est ce dont ils n'ont pas à s'occuper en qualité de libres-échangistes. Pour nous, disette et chômage ne font qu'un et n'ont qu'une solution: achever nos chemins vicinaux, ouvrir de nouvelles voies de communication, réaliser un système général d'irrigation, c'est à la fois créer d'immenses travaux et accroître la production agricole de la France; c'est à la fois augmenter la masse des objets de consommation et le nombre des consommateurs. Espérons donc qu'au lieu d'imaginer des travaux uniquement appropriés aux circonstances actuelles, le gouvernement entreprendra la réalisation d'un vaste système d'améliorations, qui, tout en calmant les douleurs présentes, attaquera en même temps le mal dans sa racine et en empêchera le retour. N'est-ce pas, par exemple, l'occasion d'opérer le reboisement des 1,214,292 hectares de bois communaux situés en montagnes, qui ont été l'objet des études de la commission mixte nommée en 1845 par les ministres des finances, de l'agriculture, des travaux publics et de l'intérieur? Les travaux de reboisement offrent justement ce premier avantage, qu'ils fourniraient du travail non seulement aux hommes, aux chefs de famille, mais aux femmes aussi, et même aux enfants.

» Trop de bras trouveront aussi à s'employer dans les tristes

naturaliste en herbe, absorbé par cette ravissante figure qui déjà faisait battre mon cœur si fasciné par elle, que je n'eus pas l'idée de rire de moi-même, et de ma fâcheuse déconvenue.

Toute ma journée se passa ainsi; et le lendemain je sentais bien clairement que la curiosité n'était plus mon unique stimulant.

Plus prudent cette fois, je ne me montrai pas. Je ne voulais pas m'en remettre au hasard du soin de mon espoir. J'errai autour de cette mystérieuse demeure jusqu'à l'heure où elle devait en sortir, creusant mon cerveau pour trouver un motif de lui parler sans l'épouvanter. Car, je voulais lui parler! entendre le son de sa voix!... fallait-il, pour la rassurer, prendre quelque absurde prétexte; fallait-il me blesser de ma propre main!

Etendu sur le bord de la route, je maudissais encore la stérilité de mon génie inventif, lorsque l'enfant sortit de chez elle. — Irrité de mon impuissance, j'arrachai, en me relevant, une poignée d'herbes, — ce fut toute une révélation — « J'aurai un de ses regards, m'écriai-je! » — Je tenais le mille-feuilles, la plante qui fait saigner au nez: — J'avais trouvé mon poignard. — Précieuse découverte que le mille-feuilles!

Quand elle passa près de moi, j'inondais de mon sang mes vêtements et mon mouchoir.

— Oh! pardon, Mademoiselle, lui dis-je en m'approchant; je ne sais comment arrêter ce sang. Veuillez de grâce, m'indiquer une source près d'ici.

Je savais fort bien qu'il n'y en avait aucune. — Après un premier trépassement qu'elle réprima en voyant la preuve de mon mal, elle me répondit de la plus douce voix que j'eusse jamais entendue:

— Je ne connais pas de source dans les environs, monsieur; mais nous avons de l'eau à la maison; et si voulez m'attendre là, je vais vous en chercher.

Rapide comme l'éclair, elle se mit à courir, plus vive et plus légère que la veille, alors qu'elle avait peur.

Elle revint de même toute émue et essoufflée; elle restait la bras tendu, me présentant un verre d'eau; tandis que moi, oubliant pourquoi elle était là, ne pensant plus au sang qui s'écoulait et dont j'étais taché, je mettais toute ma vie dans mes yeux, pour lire dans son doux regard d'ange. — Ce qu'elle voyait, elle baissa ses longues paupières; et son bras, toujours tendu vers moi, se prit à trembler si fort, que je m'emparai vite du verre, j'y trempai mon mouchoir, puis le lui rendant, je la remerciai, et m'enfuis dans une direction opposée. — Je craignais de me trahir.

Ma vie débordait: — j'ouvrais ma poitrine comme pour aspirer toute la nature. — Je la remerciais, je l'adorais, cette bonne nature, d'avoir créé l'enfant que je venais de voir. — Je ne songais plus au désert de ma

travaux que les inondations viennent de rendre nécessaires. Un crédit d'un million est affecté aux premiers secours à donner aux inondés. L'empressement que le ministre de l'intérieur a mis à se transporter sur le lieu du désastre, et le conseil des ministres à subvenir aux premiers besoins des victimes mérite des éloges. Mais il est évident que le devoir de l'Etat envers les malheureux ne sera pas rempli si son marché. Sans doute ce ne sont pas quelques centaines de mille francs qui serviront à réparer ce qu'il y a de réparable dans ce sinistre. Des millions combleront à peine le gouffre.

» Il faut sans délai relever, reconstruire ces misérables mesures de terre battue que les eaux ont délayées, emportées, et qui sont le seul abri que connaissent nos agriculteurs, les nourriciers du pays. Il faut réparer leurs pertes en meubles, en instruments, en bétail, en semailles; il faut, hélas! à défaut de consolations, apporter des secours aux femmes, aux enfants, qu'une nuit a fait veuves et orphelins. Mais le ministre croira-t-il pouvoir faire face à toutes les dépenses qu'entraînera une complète réparation sans avoir pris l'avis des chambres? Espérons qu'il se trouvera suffisamment autorisé à faire ce qui est bien et ce qui est juste, par l'universel sentiment de douleur que ce terrible désastre a excité en France. Quoiqu'il fasse, quand il s'agira de secourir l'infortune, le ministère n'aura jamais trop fait au gré de la France. »

Nouvelles étrangères.

SUISSE. — Le Grand Conseil de Genève a entendu mercredi le rapport du gouvernement provisoire sur les derniers événements et la situation actuelle. Ce rapport, fait par M. le colonel Rilliet et rédigé au point de vue radical, a paru en général empreint de modération. Cependant le côté conservateur ne pouvait pas l'accepter tel quel, en ce qui touche l'appréciation de la conduite de l'ancien gouvernement et la justification du décret du Molard; aussi deux membres, MM. Cramer, ancien syndic, et Rigaud-Constant, ont-ils présenté quelques observations sur ces deux points.

— Le mouvement qui a produit la révolution de Genève tend à se propager rapidement dans tous les cantons. Les déclamations insensées d'une certaine partie de la presse de Suisse et de France ne parviendront jamais à déconsidérer le parti qui a triomphé à Genève. — Il faut laisser aux ultramontains les injures et les calomnies, ces armes des Basile de tous les pays; leurs actes fournissent la meilleure réponse à leurs odieuses imputations. Voici quelques faits qui donneront une idée des procédés des hommes qui occupent le pouvoir dans les pays soumis encore au despotisme jésuitique:

« Vu la situation critique dans laquelle se trouve la Suisse, l'évêque du Valais vient d'ordonner des prières publiques dans tout son diocèse. Par le même motif, le gouvernement a défendu toutes réjouissances, comme bals, concerts, etc. »

— M. Muller, ecclésiastique éclairé, tolérant, chéri de ses paroissiens, avait eu l'imprudence de déplaire à son évêque en n'obtempérant pas avec assez d'empressement à un ordre qu'il lui avait donné. L'évêque de Sion requiert, sans autre sommation, le bras séculier. Le commandant de la gendarmerie et quatre gendarmes se présentèrent au milieu de la nuit au presbytère du prêtre, et lui intimèrent l'ordre de les suivre. Celui-ci n'opposa aucune résistance et pria seulement qu'on voulût bien lui épargner une escorte; mais il n'en fut tenu aucun compte, et M. Muller arriva ainsi accompagné à Sion. Après l'avoir fait languir longtemps dans la réclusion d'abord au château de Valère et ensuite dans le cloître des Capucins, l'évêque le priva de sa cure et le relégua dans un rectorat au sommet de la haute vallée de Viège.

» C'est de là que le prêtre se rendit, le 6 de ce mois, au palais épiscopal pour y payer, quoique pauvre, tous les frais de transport, d'escorte, de détention et de pension, que son supérieur lui avait inhumainement occasionnés. La somme était écrasante pour lui, et c'était à grand peine qu'il l'avait recueillie. Au milieu d'un monceau de pièces d'argent qu'il comptait, se trouvait un napoléon d'or qu'il désirait faire accepter au taux

existence. Je venais d'apercevoir un coin du ciel: un de ses anges en était descendu pour moi... je n'étais plus seul! — Je baisais la terre; j'embrasais les arbres... — Fou que j'étais! après une heure de ce délire, la raison me revint. Je me demandai ce qui pouvait me faire heureux à ce point? si j'aimais déjà? si elle m'aimerait, elle?... cette craintive petite fillette que ma vue seule effrayait!

A cette pensée torturée en tout sens, je me mis à pleurer amèrement. La réaction fut violente. — Je me trouvais mille fois plus désespéré que je n'avais été joyeux.

— Je ne reviendrai plus ici, m'écriai-je tout haut; adieu mon oasis chérie! adieu mes douces consolations aux ailes d'or et d'azur!... adieu tout!

— Si elle ne m'aimait pas j'en mourrais... et pourquoi m'aimerait-elle! Pauvres et faibles humains! Tout en faisant mes adieux à ces lieux, tant connus, tant aimés... j'oubliai de descendre. — Et je jurais encore de les fuir, quand le jour m'y surprit.

En rêvant et m'agitant ainsi, je m'étais fort éloigné de la maisonnette. Comme j'y revenais presque en courant, j'aperçus l'enfant dans le sentier du bois.

Que faire? — l'approcher? — Et si elle se sauve encore, mon Dieu! — J'hésitais, tout en suivant le même sentier qu'elle; et m'armant de mon grand courage d'homme (car je tremblais un peu), je la saluai à plus de trois pas de distance, si froidement, si respectueusement, que malgré un petit mouvement de frayeur qui se fit sentir encore, elle resta. — Mon cœur battait fort.

— Combien je vous remercie, Mademoiselle, de l'assistance, que vous me donniez hier! vous êtes bonne.

— Oh! Monsieur, je n'ai rien fait que de très naturel.

— Oui, dans toute autre occasion. Mais ici, ne me connaissant pas, et si peureuse! vous avez bravé tout: — Je comprends ce que je vous dois, pour ne l'oublier jamais.

— Peureuse, je le suis, il est vrai. C'est que, voyez-vous, Monsieur, je n'ai de ma vie parlé seule à un homme.

— Comment donc venez-vous ici sans être accompagnée?

— Ceci est bien différent: jusqu'à ce jour je n'avais rencontré personne sur notre montagne; et notre habitation étant au bas de la côte, je ne passe pas dans la ville pour venir ici. J'avais été très-malade; mes parents voyant que ces courses m'avaient mal, me le permettent tant que je veux. — Ils me gâtent un peu. — Moi, j'ai une joie infinie à me sentir libre. J'en suis fière autant qu'heureuse, je ne sais pourquoi.

— La physionomie de cette candide jeune fille s'anima, elle était adorable ainsi. — Elle avait l'air d'oublier ma présence... J'étais resté si loin d'elle

où ces pièces sont prises en Valais et qui est de 4 sous suisses au dessus du tarif; l'évêque qui venait de réduire cet ecclésiastique à la dernière extrémité, lui refusa cette minime différence. Sur ces entrefaites survint l'aumônier qui était aux écoutes, homme violent et emporté, et qui s'empara souvent de la crosse de son maître; il sauta au cou du vénérable curé, l'étreignit de toute sa force et ne le lâcha que quand il reconnut, à la couleur livide et violâtre de sa victime, les symptômes de la suffocation. Il le traîna alors à l'escalier et lui en fit descendre les marches à force de coups de pieds et de poings.

» M. Muller, brisé de coups, se transporta comme il put chez un homme de l'art dont le premier soin fut de lui remettre une hernie strangulée, de panser ensuite ses contusions et de lui mettre un bras démis en écharpe. Le pauvre prêtre se rendit ensuite dans un hôtel pour y suivre les prescriptions de son médecin, mais comme ces infamies s'étaient répandues dans le public, qui en témoignait son indignation, le lendemain l'autorité ecclésiastique fit signifier à M. Muller de quitter sur-le-champ la ville de Sion, ce qu'il dut faire, malgré ses souffrances.

» Quelque jours après, sentant le besoin de consulter de rechef son médecin, M. Muller revient à Sion, mais le vieillard au bras en écharpe et à l'allure souffrante, réveilla la haine de ses bourreaux qui le firent saisir par deux domestiques et traîner au palais, d'où on ne l'a plus revu.

» N. B. Dans la nuit du 14 au 15 de ce mois, ce malheureux a été entendu poussant des gémissements entremêlés de cris de douleurs, il réclamait la pitié publique. La victime est dans un caveau avec un peu de paille; le 15 du courant, sa pitance a consisté en deux pommes de terre cuites à l'eau. Le tyran fait garder son château toute la nuit par des gardes de la ville. Deux citoyens émus de pitié pour le malheureux M. Muller, tentèrent de lui faire passer du vin, du pain et du fromage, mais ils furent surpris et conduits au corps de garde. Il y a eu rumeur dans la ville de Sion à cette occasion. On donnera d'ultérieurs détails. »

— La semaine dernière, le tribunal criminel de Lucerne a condamné par contumace l'épouse de M. Steiger à 6 ans de maison de force, à porter au cou un anneau de fer orné d'un bec. Mme Steiger est accusée d'avoir vendu, au détriment du fisc, pendant la détention de son mari, à M. Gabler, agent d'affaires, les crédits inscrits dans les livres du premier. Le journal de Lucerne, qui donne cette nouvelle, dit que l'accusation manque de preuves, et il ajoute: « L'humanité, que dira-t-elle de ce jugement? qu'il est indigne d'un peuple civilisé. »

— On se tromperait fort si l'on croyait que la population des cantons ultramontains est unanime en faveur des jésuites. Nous lisons dans une lettre de Schwytz:

« La partie sensée du peuple commence à voir où doit conduire la politique détestable des gouvernements de la ligue. La haine contre le jésuitisme devient aussi plus grande, parce qu'on le considère avec raison comme l'auteur des luttes qui divisent notre patrie. La chute du Conseil d'Etat de Genève a ranimé les bons citoyens et rempli d'effroi le parti dominant. Tels qui, il y a peu de semaines, menaçaient le radicalisme d'extermination, en voient maintenant la force et l'importance et tiennent un langage moins superbe. Si les drapeaux de la Confédération devaient jamais flotter dans notre petit pays, la plus grande partie du peuple accueillerait avec joie les soldats fédéraux et grossirait leurs rangs. L'avenir montrera combien est grande ici la sympathie pour nos frères libéraux et combien est enracinée la haine contre les familles privilégiées qui accaparent tout. »

— Les élections pour le renouvellement de la moitié du grand-conseil, ont eu lieu le 22 dans le canton d'Argovie. Le résultat en a été des plus favorables à l'opinion progressive. Dans les cercles de Baden et de Mellingen, seulement cinq conservateurs (ultramontains) ont été mis à la porte; qu'on juge du reste!

— Vu le renchérissement des denrées, le conseil d'état vaudois, dans le but de faciliter aux familles peu aisées habitant Lausanne, les moyens de se procurer du pain à un prix modéré

— Elle reprit:

— A notre petite maison que vous voyez là-bas, nous couchons souvent l'été. Mes parents y viennent chaque jour alors. C'est si près de la ville! — Moi, je ne suis bien qu'ici. J'y respire mieux. Tout ce que je vois m'enchant. — J'apporte des livres, et vais lire dans le bois. — Le printemps surtout me cause un ravissement inexprimable. Mon cœur bat devant un bel arbre. Je me sens pleurer quelques fois sans m'en douter... mais ces larmes ne sont pas amères.

— Aussi depuis quelque temps je ne manque pas un jour mes chères courses. — Mon Dieu, qu'il fait bon vivre et être jeune! — Mes parents, qui sont vieux, ne me semblent pas si heureux. Ils me disent parfois: « Quel plaisir trouves-tu donc là-haut toute seule, Marie? »

— Vous vous nommez Marie? lui dis-je en l'interrompant.

— Oui, Monsieur.

— C'est un nom d'une harmonie délicieuse: Marie! et je mis, à lui dire son nom, toutes les voluptés qui m'inondaient le cœur depuis qu'elle s'était séparée.

— Oh! c'est vrai, il est bien doux! dit-elle d'un ton pensif, et comme en elle-même. — Puis, regardant à ses pieds l'herbe qu'elle foulait, elle ajouta plus bas: — Je n'y avais jamais pris garde!

Elle resta longtemps ainsi, toute silencieuse. — Un seul mot l'avait troublée. Je n'osai pas en prononcer un second... Je craignais de la voir s'envoler encore. — Nous marchâmes quelque temps muets tous deux. Le chemin s'était rétréci, et j'étais forcément plus près d'elle. — Je m'enivrais de sa réverie, quand je la vis relever soudainement la tête, en jetant en arrière les boucles de ses blonds cheveux, et s'écrier, comme s'en apercevant seulement:

— Oh! ciel! Voici la nuit. Mes parents seront inquiets. Je m'en vais.

— Permettez-moi de dire, au revoir, Mademoiselle. — Mais comment hésitait, je pâlis de mon imprudence, et vite je repris: — Si vous n'êtes contrariée de me revoir en ces lieux, Mademoiselle, je vous prie de n'y plus reparaître.

— Et de quel droit vous interdriez-vous, Monsieur, un plaisir que vous cherchez ici? — Venez, si cela convient à vos goûts.

— Mais alors, si le hasard nous rapproche encore? Vous voyez bien que nous ne pouvons dire adieu!

— Eh bien, au revoir donc! me cria-t-elle, tout en s'éloignant, en faisant un signe gracieux de sa petite main.

Elle descendit en courant. — Je la suivis des yeux et du cœur sentis le roi de la terre quand je la vis me jeter un dernier regard en me tournant où elle tournait la route.

E. DE CROIZIE.
(La suite au prochain

pendant l'hiver prochain, vient d'établir une boulangerie de prévoyance et de nommer un comité composé de sept membres, chargé de s'enquérir des personnes qui sont dans le cas de recevoir du pain de ladite boulangerie.

Cette sollicitude d'un gouvernement démocratique pour les besoins des classes malheureuses, est d'un bon exemple pour les gouvernements constitutionnels ou absolus.

Chronique.

La semaine dernière, un des chauffeurs d'un bateau à vapeur de la compagnie Bonardel a péri victime d'un accident survenu dans le trajet d'Arles à Lyon.

— Samedi matin, une femme descendait vers un bateau à laver, amarré près du pont Lafayette, lorsque le pied lui ayant glissé elle est tombée dans le Rhône. Les personnes qui se trouvaient à laver dans ce bateau sont heureusement parvenues, au moyen des linges qu'elles lui ont tendus, à la tirer du fleuve où elle aurait infailliblement péri.

— Ce matin, M. X... passait très paisiblement dans la rue de Bourbon, lorsque tout près d'une portecochère de la maison portant le numéro 38, il s'est senti mordu à la jambe par un chien appartenant à un boucher de cette ville dont le garçon avait laissé sur le seuil de la porte cochère le panier dans lequel il transporte sa marchandise. La blessure heureusement a été légère, et M. X... en sera quitte pour un pantalon déchiré.

Nous ne cesserons de réclamer contre l'inexécution des règlements de police sur les chiens *boule-dogue* et autres non muselés. Nous espérons que l'autorité veillera enfin à ce qu'on n'enfreigne pas ses ordonnances.

— Lundi soir on jouait au théâtre des Célestins *le Puits de Sang*.

La salle entière avait applaudi à la représentation. Les divers acteurs étaient redemandés avec frénésie, et notre excellent comique M. AMROISE était surtout l'objet des applaudissements publics.

Au milieu de ces houras quelques cris: *la Marseillaise*, se sont fait entendre.

Aussitôt M. le commissaire de police de ceindre son écharpe et de réclamer le silence.

La Marseillaise étant redemandée avec un nouvel enthousiasme par un plus grand nombre de spectateurs, M. le commissaire de police a cru devoir faire évacuer la salle.

On aura beau faire, on ne parviendra pas à faire oublier en France ce chant national qui rappelle de si glorieux souvenirs.

— On lit dans *l'Esprit public*:

« On assure qu'une conférence d'évêques (au nombre de douze, dit-on) s'est réunie ces jours derniers à Saint-Germain-en-Laye. On ignore complètement le but de cette réunion; mais on croit que, par les pouvoirs qu'elle représentait, elle avait un caractère beaucoup plus général. Cet événement aurait fait une certaine sensation au ministère et au château, et il contribuerait à hâter davantage le départ de M. Rossi pour Rome. »

Cette nouvelle est exacte; mais *l'Esprit public* a omis de dire que tout l'évêché de France, à l'exception de trois ou quatre prélats, était représenté par des délégués dans ce synode.

A la suite de la délibération, des courriers sont partis dans toutes les directions. L'un de ces courriers, qui s'est dirigé sur Lyon, devait de ce point se rendre à Rome.

Cette manifestation a causé quelque mauvaise humeur au château, mais les évêques s'y attendaient, et les observations qui avaient été faites à l'un d'entre eux avant cette réunion, et que celui-ci a communiquées à ses collègues, ne les ont pas empêchés de passer outre. (*National.*)

TAXE DU PAIN.

Le prix du pain vient encore d'augmenter à dater du 1^{er} novembre. Il a été fixé comme il suit: pain ferain 53 cent., de ménage 48 cent., vendu sur les marchés 45 cent le kilogramme.

Les flottes et les armées d'Angleterre ont envahi tous les points du globe; la domination de l'Angleterre pèse sur des empires immenses; le peuple anglais n'hésite pas à se croire et à se proclamer le premier peuple du monde. Or, voici ce que le *Times*, qui est de l'autre côté de la Manche ce que le *Journal des Débats* est en France, raconte du peuple anglais:

« La société agricole de *South-Bachs* vient de donner une série de prix aux plus méritants de ses membres et protégés, qui tous se prétendent animés de sentiments philanthropiques et guidés par des vues judicieuses. Entre autres récompenses figurent un premier prix de 125 fr. à un riche cultivateur, pour avoir bien engraisé un cochon; et à titre de premier prix aussi, une prime de 50 fr. à un pauvre laboureur, pour avoir élevé 10 enfants sans avoir demandé aucun secours à la taxe des pauvres. »

Les statistiques de la misère et de l'ignorance de la population des villes et des campagnes de la Grande-Bretagne révèlent un état aussi dangereux pour les riches que cruel pour les pauvres. Il y a en ce moment, dans la seule ville de Londres, plus de huit mille ouvriers sans travail dans un seul corps de métier, celui des tailleurs, et dans beaucoup d'autres métiers, un grand nombre d'ouvriers sont obligés de chômer une partie de l'année. La misère conduit à l'ignorance, et malgré les efforts qu'on a semblé faire pour répandre l'instruction primaire, les statistiques suivantes feront voir qu'une grande partie de la population anglaise est encore plongée dans l'ignorance la plus profonde. Selon les tables générales des mariages, la moitié de la population adulte ne sait pas écrire. Sur 734,788 personnes mariées, 303,838 n'ont pu signer les registres. Dans les statistiques des prisons, on a trouvé que, sur 1,022 personnes incarcérées, 40 sur 100 ne savaient pas nommer les mois de l'année; 20 sur 100 ne savaient pas le nom de la reine; 42 sur 100 ne savaient pas la signification des mots *vertu*, *vice*, *sainteté*; 30 sur 100 n'avaient jamais entendu parler de Jésus-Christ.

La statistique des riches est aussi brillante peut-être que celle-ci est sombre; mais l'ensemble du tableau social est loin d'être beau.

Nouvelles d'Afrique.

On mande de Tenez que le pays est dans une tranquillité parfaite. La route d'Orléanville est sans cesse parcourue par de nombreux convois arabes, chargés de denrées de l'administration, et on n'a pas eu lieu de signaler le moindre accident.

— Nous lisons dans *l'Echo d'Oran*.

La nouvelle d'un mouvement de l'Emir paraît vraisemblable;

néanmoins nous sommes à même d'assurer que les déplacements de troupes ont lieu, non point pour remédier à des désastres qui pourraient être occasionnés par l'apparition d'Abdel-Kader, mais seulement en vue d'assurer la continuation de la tranquillité.

— Par arrêté du 17 septembre dernier, M. le ministre de la guerre vient de régler la mise à exécution de l'ordonnance royale du 21 juillet 1846, relative à la propriété rurale en Algérie.

D'après l'article 1^{er} de cet arrêté, tout individu qui se prétend propriétaire de terres comprises dans le périmètre où la vérification des titres doit avoir lieu, aura à déposer, en outre de ses titres, 1^o un plan de sa propriété, dressé à l'échelle d'un demi-millimètre, 2^o une déclaration de la contenance en ares et hectares, en distinguant la partie inculte et la partie cultivée de la propriété.

— Une commission est instituée à l'effet de déterminer sur les routes de Bône à Ghelma et de Bône à Philippeville, situées en dehors du territoire civil, les emplacements les plus favorables à l'établissement de centres de population européenne.

— D'après les instructions de M. le ministre de la guerre, M. le gouverneur-général de l'Algérie a créé une commission de médecins civils et militaires, chargée de rédiger une instruction hygiénique à l'usage des Européens qui vont s'établir en Algérie. Cette commission est présidée par M. le maire d'Alger.

Nouvelles diverses.

GRÈVE D'ELBEUF. — Dans les premiers jours de la semaine dernière, une contestation surgit entre M. Gombert et une fraction des ouvriers de ses ateliers, les tisserands spécialement employés à l'article fantaisie. Ces ouvriers, comme nous l'avons dit, sont au nombre de quarante à cinquante. Ils demandaient le redressement du règlement de la maison sur un point qui n'est pas très-saisissable pour les personnes étrangères aux usages locaux de l'industrie d'Elbeuf. Dans certaines fabriques, les ouvriers tisserands sont payés à raison d'un fixe par livre de trame poussée. Dans d'autres, comme chez M. Gombert, le salaire se compose d'un fixe et d'une éventualité qui, à titre de gratification, se solde par pièce, quand l'ouvrage est exécuté à la satisfaction du chef de l'établissement. Cette gratification, quand elle est réalisée, ramène le salaire au taux normal de la rétribution dans la généralité des fabriques de la localité.

Les autres industriels, lorsqu'ils sont mécontents, rabattent quelque chose sur le salaire. Ainsi, en définitive, le paiement total est à peu près le même. Mais les ouvriers des autres fabriques ont l'avantage d'être soldés immédiatement de tout leur travail, et de recevoir comme leur étant dû légitimement ce que M. Gombert ne donne à ses ouvriers qu'à titre de faveur. Ces ouvriers se sont lassés de cette situation, qui laissait, suivant eux, trop de latitude à l'arbitraire du maître. Leur demande n'ayant pas été accueillie, ils quittèrent leurs travaux.

Plusieurs jours se passèrent en démarches et en essais de conciliation. Les groupes dissidents se retirèrent, pour délibérer, hors d'Elbeuf, dans une carrière abandonnée, connue sous le nom de *Roche-Mulot*. Jusque-là la Grève offrait peu de dangers, mais voici que dans la matinée du mardi, un agent de police vint annoncer, tout effrayé, que le rassemblement de la Roche-Mulot s'était subitement élevé au chiffre de près de 1,200 ouvriers. Mais c'était un peu l'histoire des bâtons flottants; de 1,200, le rassemblement était tombé à 500, de 500 à 80 et enfin de nouveaux témoignages ramenèrent ce nombre à une quarantaine d'hommes.

Cependant M. le juge d'instruction Boné, et le substitut Censier, ont pensé qu'il fallait opérer quelques arrestations parmi ceux qui pouvaient être considérés comme les instigateurs de ce chômage partiel. Un mandat d'amener a été lancé contre 3 ouvriers dans la journée. Deux ouvriers qui se sont portés chez le juge d'instruction pour réclamer la mise en liberté de leurs camarades ont été également arrêtés sous l'imputation d'outrage envers ce magistrat.

Vers six heures du soir, d'autres ouvriers, entre ceux qui constituaient la grève, se sont rendus à la mairie, ont discuté de leur position avec les autorités, et ont terminé par l'engagement formel, pris en leur nom et au nom de tous leurs camarades, de retourner ce matin dans leur atelier. Par suite de cette conclusion, les deux magistrats instructeurs ont considéré que tout élément d'inquiétude avait disparu pour Elbeuf, et ils ont dû rentrer le soir même à Rouen.

Le *Journal de Rouen* publie à ce sujet les réflexions suivantes: « La crise est donc apaisée, il faut le croire, pour quelques temps du moins; mais la cause n'en est pas éteinte. Nous n'avons pas la prétention de décider qui, du chef d'établissement ou des ouvriers, avait tort, en fait, sur le point en litige. Nous ne pouvons admettre, en thèse générale, ni que les ouvriers sont en dehors du juste, par cela seul qu'ils sont d'un avis différent de celui de leurs maîtres sur les stipulations du salaire, ni que les maîtres sont rebelles à la raison, lorsqu'immédiatement ils ne souscrivent pas aux conditions qu'on voudrait plus ou moins impérieusement leur imposer. L'équitable appréciation du bon, du juste, du convenable et du possible, peut se rencontrer aussi bien d'un côté que de l'autre. Mais quand elle se rencontre du côté des ouvriers, quel moyen légal a-t-elle pour se produire et prévaloir? »

« Toutes les fois qu'il y a un conflit, les ouvriers sont tenus pour légalement coupables, quelque sens qu'ils essaient de donner à leur protestation, à quelque expédient qu'ils recourent pour ne point subir la règle, la loi qu'ils n'approuvent pas. Une telle situation n'est-elle pas incompatible avec le degré de civilisation auquel nous sommes arrivés? »

« Les lois qui s'occupent des ouvriers remontent à une époque de réaction contre la liberté et l'égalité, et jurent, quoi qu'on en ait dit, de subsister encore dans le code d'une nation qui se prétend en possession du régime constitutionnel et représentatif, et qui a inscrit au frontispice de la charte la souveraineté du peuple. »

NAUFRAGES. — Depuis plusieurs jours la tempête mugit sur notre mer; tonnerre, éclairs, grêles et pluie tout se confond, pour nous laisser prévoir de plus grands malheurs; les derniers atterages des navires revenant de Terre-Neuve nous ont signalé d'affligeants sinistres, et à cette occasion des actes de dévouement: mais nous ne pouvons présenter ni les uns ni les autres dans leurs détails, faute de notes exactes; nous affirmons seulement que plusieurs des navires de la localité, au nombre desquels sont le *Jacques* et la *Bayonnaise*, ont été assez heureux pour contribuer au sauvetage des équipages en péril.

Un de ces équipages, dont le nombre était, dit-on, de plus de cent hommes tant marins que passagers, était dans une détresse si extrême, que c'était à peine si ces gens pouvaient se transporter dans les embarcations de sauvetage; un mât de misaine tombé sur le pont avait cassé bras et jambes à quelques-uns de ces malheureux, qui ont été transportés à St-Pierre, où ils ont été laissés aux soins des autorités de la colonie.

La plupart des équipages sauvetés appartiennent à des nations étrangères au pavillon français.

Un des navires de MM. Beust et Riotteau le *Joseph* a perdu sur le banc une chaloupe montée de 5 hommes.

On parle aussi d'un navire de Dieppe qui, ayant perdu deux chaloupes montées de 7 hommes chacune, et à bord duquel il ne restait plus que le capitaine, le second, le saleur, 3 novices, et le mousse qui aurait, le mousse excepté, été balayés tous à la fois par un coup de mer.

Le navire avait été sauveté en mer et ramené à St-Pierre; ainsi le mousse aurait béni la providence qui lui a si heureusement donné son salut! (*Journal de Granville.*)

UN DÉVOUEMENT. — Nous sommes heureux de pouvoir signaler de nombreux actes de dévouement accomplis par un mineur du Creuzot, le sieur Lazare Blondeau, âgé de 26 ans. Il est juste et moral de porter à la connaissance du public de pareils actes, qui, en recommandant leurs auteurs à l'estime de leurs concitoyens, offrent en même temps de glorieux exemples à imiter.

En 1838, Blondeau a sauvé la vie au sieur Borlot, tourneur, qui se noyait dans le canal de la Clouterie. Quelques jours après, il retira du même canal deux jeunes enfants qui allaient être engloutis. — En 1839, un habitant de Forcy et sa fille ont dû leur salut à Blondeau, qui les a tirés de l'étang Leduc, où ils étaient accidentellement tombés, et où ils auraient infailliblement péri, sans la promptitude et le courage de leur sauveur. — En 1842, Etienne Puriez, mineur, en se baignant, s'était imprudemment engagé dans un canal appartenant à l'usine du Creuzot. Entraîné par le courant, il allait disparaître aux yeux d'une foule de spectateurs éperdus, qui n'osaient le secourir. Blondeau s'élança, et aussi habile nageur qu'homme dévoué, il ramena son camarade sain et sauf au rivage. — En 1844, Blondeau a sauvé un sieur de-long, qui allait se noyer dans le même canal. — Enfin, le 13 juin dernier, un homme était tombé dans l'étang des Riaux, où il avait été submergé. Blondeau apprend le funeste événement, accourt, se jette à l'eau, et, après avoir plongé plusieurs fois, parvient à retrouver le naufragé. Malheureusement ce n'était déjà plus qu'un cadavre.

Malgré des titres si éclatants, Blondeau, aussi modeste que généreux, n'avait jamais sollicité de récompense. M. le préfet, informé, par M. le maire du Creuzot, des services rendus par cet estimable citoyen, a voulu lui offrir une rémunération. Il lui a accordé une allocation de 50 fr., et l'a chaleureusement recommandé à la sollicitude de M. le ministre de l'intérieur.

INONDATIONS. — Nous lisons dans une lettre de Cosne adressée à *Mémorial de l'Allier*:

« Nous avons acquis la triste certitude que le bourg de Saint-Firmin, à la hauteur de Briare, composé d'environ 600 âmes, avait été entièrement enseveli. Toute la population a péri!!! »

« Cette horrible nouvelle circulait ici depuis le 21: elle nous est confirmée aujourd'hui par une lettre du président du tribunal de Gien; elle affirme que le rivage est couvert de cadavres. Les habitants, surpris dans leurs lits pendant leur sommeil, n'ont pu échapper par aucune issue. Les levées rompues ayant donné passage au fleuve derrière le bourg, les misérables ne purent franchir ce cercle torrentueux qui allait se rétrécissant à chaque seconde et finit par les entraîner et les engloutir. »

MISÈRE. — L'extrait suivant du *Courrier de la Sarthe* suffira pour donner une idée des douleurs nombreuses qui sont à soulager au Mans, et des chances qu'on a d'atteindre ce but:

« La population à secourir peut être évaluée à 2,000 familles, soit 8,000 individus, qui peuvent consommer 900,000 kilogrammes de pain pendant six mois; en procédant comme on l'a fait en 1840, c'est-à-dire en faisant que les ouvriers ne paient le pain que 1 fr. 60 c., tant que la taxe n'en dépassera point 2 fr., et 1 fr. 70 c. dès qu'elle sera supérieure à ce maximum, il faudra, pour livrer à 1 fr. 60 c. ce qui en moyenne vaudra 1 fr. 90 c., 250 fr. par jour, 7,500 fr. par mois, 45,000 fr. pour six mois. »

Variétés.

FOURIER ET M. LEVERRIER.

Depuis la connaissance des lois de l'attraction, on disait: Tel astre est dans tel rapport avec tel autre, il doit en résulter telle perturbation dans sa marche. M. Leverrier a renversé le problème; il a dit: Uranus éprouve certaines perturbations dans sa révolution, donc il y a dans son voisinage une planète qui en est la cause. Il est allé plus loin, il a indiqué la place où elle devait être. Cette planète, découverte au bout de la plume de M. Leverrier, a été trouvée peu de temps après au bout du télescope de M. Galle, à Berlin.

Ce n'est pas nous qui irons chercher à diminuer le mérite de notre compatriote. Mais il ne faudrait pas croire cependant avec M. Barral, qu'une ère nouvelle vient de naître pour nous, parce que nous voyions désormais les cieux à l'aide de l'intelligence seule, tandis que nous ne nous mettions en communion avec eux, jusqu'à présent, que par l'action exercée par les astres sur nos organes. Il y a longtemps qu'on étudie et qu'on devine la disposition des astres par l'intelligence. Cette méthode, qui n'est après tout que celle qui consiste à procéder du connu à l'inconnu, a été souvent employée dans les sciences physiques. Newton, observant que les corps réfractent d'autant plus fortement la lumière qu'ils sont plus combustibles, annonce la combustibilité de l'eau et du diamant, et cent ans après, cette combustibilité est démontrée par la chimie expérimentale. Kant, remarquant que les distances entre les planètes offrent un rapport constant, qu'il ne retrouve pas entre Saturne et la première des comètes, affirme qu'on verra quelque jour un astre dans cet intervalle. Quelque temps après, Uranus est découvert. Enfin, ce n'est pas nous qui devons oublier que c'est par cette méthode, ou, si l'on veut, par une simple déduction des lois de l'analogie, que Fourier avait annoncé l'existence de la nouvelle planète, et l'avait publiée dès l'année 1822.

Or, il y a cette différence entre M. Leverrier et Fourier, que le premier a fait simplement une nouvelle application des lois connues de l'attraction, tandis que le second crée non-seulement une loi, mais bien une science immense, la science de l'unité universelle, et qu'il en a fait une application qui vient d'être confirmée par l'observation.

Cette science repose sur les bases suivantes :

1° Unité du système de mouvement pour le monde matériel et pour le monde spirituel;
2° Analogie des quatre mouvements, matériel, organique, animal et social, ou analogie des modifications de la matière avec la théorie mathématique des passions de l'homme et des animaux.

3° L'étude de l'homme est pivotale, en d'autres termes le mouvement social est le type des trois autres. Les mouvements animal, organique et matériel sont coordonnés au mouvement social qui est le premier en ordre, c'est-à-dire que les propriétés d'un animal, d'un végétal, d'un minéral et même d'un tourbillon d'astres, représentent quelque effet des passions humaines dans l'ordre social, et que tout, depuis les atomes jusqu'aux astres, forme le tableau de ces passions.

Il suit de là que si on parvient à connaître les lois du mouvement social, on découvre en même temps les lois des autres mouvements, puisqu'ils sont en tout point hiéroglyphiques du premier. Or, dit Fourier, si nous ne connaissons pas les lois du mouvement matériel, déterminé par les géomètres modernes, on les découvrirait aujourd'hui par analogie à celles du mouvement social que j'ai pénétrées, et qui donnent la clé de tout le système des trois autres (Théorie des quatre mouvements, p. 51).

D'après cette donnée sublime, Fourier a annoncé l'existence de la planète qui vient d'être trouvée par les astronomes de Berlin, et que M. Leverrier avait reconnue par les perturbations d'Uranus. Donc, si le nouvel astre est pour les astronomes une confirmation des lois de l'attraction qui n'en avaient pas besoin, il doit être pour nous, phalanstériens, une confirmation des lois de l'unité, de l'analogie, de l'harmonie universelle. La planète Leverrier démontre la vérité de la théorie sociale de Fourier, aussi bien que pourrait le faire un phalanstère.

A la première annonce de cette découverte, M. Salvandy, avec un empressement que nous ne saurions trop louer, nous quivi vons dans l'atmosphère stupéfiante de la province, annonce à l'académie que sur sa proposition, le roi vient de nommer M. Leverrier officier de la Légion d'Honneur, avant le temps exigé par les réglemens, attendu que la science a ses services d'exception et ses actions d'éclat comme la guerre. Aussitôt il est l'objet de toutes les félicitations; les honneurs pleuvent sur lui; on donne son nom à la nouvelle planète; on lui frappe des médailles, on lui élève des statues, tous les journaux exaltent son génie, et il n'est pas jusqu'à la *Démocratie Pacifique* qui ne demande pour lui un siège... à la chambre des pairs!!!! C'est qu'il ne s'agit pas seulement d'un astre nouveau, dit-on, mais bien de toute une théorie d'astres invisibles. C'est le créateur d'une astronomie nouvelle. — Le créateur d'une astronomie nouvelle!! Mais qui donc a mieux mérité ce titre que Fourier! N'est-ce pas lui qui a dit en parlant de Newton: « En rendant à

ce grand géomètre l'hommage d'initiative en théorie de l'attraction, n'oublions pas de remarquer que dans la partie matérielle, seul objet de ses études, il n'a rempli que la moitié de la tâche, négligeant toute recherche sur l'équilibre aromal, ressort des conjugaisons et des distributions sidérales. Privés de théorie sur cette branche de la gravitation, nous ne saurions dire pourquoi la très-minime Vesta, assez petite pour servir de lune à mars, n'est pas même attirée par l'énorme Jupiter. Ces notions élémentaires en astronomie nous sont encore étrangères; quelle honteuse lacune, quel sceau d'imperfection pour nos méthodes, et quel sujet de béniir la découverte qui nous dévoile en plein le système de la nature, et qui, du parvis de son temple où nous étions relégués, nous transporte au sanctuaire! » (Associat. domestique agricole, t. 1, p. 539). N'a-t-il pas dit ailleurs: « Vous allez donc apprendre ce qui se passe dans les autres mondes, dans le soleil, la lune, Jupiter, Sirius, les lactées et tous les astres. Oui, et vous saurez en outre ce qui s'y est passé et ce qui s'y passera pendant les siècles; car, on ne peut pas lire partiellement dans les destinées; on ne peut pas déterminer ceux d'un monde, sans posséder le calcul qui dévoile les destinées de tous les mondes. » (Théorie des quatre mouvements, p. 52). N'a-t-il pas annoncé, non-seulement qu'il y a d'autres astres à découvrir, comme le pensent plusieurs astronomes, et M. Leverrier lui-même, mais le nombre exact de ceux qui restent à chercher! N'a-t-il pas prédit l'apparition de la couronne boréale, et quelques observations récentes ne semblent-elles pas déjà démontrer la justesse de cette opinion? Quel est donc l'homme qui, soit par la nouveauté des idées, soit par la grandeur des vues, peut lui être comparé? Quel est celui qui mérite mieux le titre de créateur d'une astronomie nouvelle?

Et cependant son nom est à peine prononcé! C'est qu'il ne suffit pas d'être savant et d'avoir du génie, il faut être savant de la science reçue. Car s'il n'y a plus de religion de l'état, il y a une science de l'état. Certainement, les opinions sont libres, on ne brûle plus les hérétiques; mais si vous ne faites pas de la physique comme M. B., de l'astronomie comme M. A..., de la physiologie comme M. Fiourens, de l'anatomie comme M. Cuvier, de la médecine comme M. G., de la philosophie comme M. Cousin, de l'économie politique comme M. Blanqui, vous n'avez rien à espérer; ne comptez ni sur l'enseignement ni sur les académies. Et cependant le prêtre vit de l'autel, la science doit nourrir le savant. Voulez-vous prospérer au contraire, suivez les sentiers battus, comme l'a recommandé M. Cousin. En d'autres termes, flageonnez vos maîtres, défendez leurs principes, vantez leurs talents, attachez-vous à leurs robes et commencez par faire leurs affaires, si vous voulez qu'ils fassent les vôtres.

O civilisés!!

Que les civilisés se conduisent ainsi, qu'ils cherchent à faire

oublier le mérite qu'ils n'ont pas pu étouffer, nous les connaissons, ils sont dans leurs rôles, sinon dans leurs droits. C'est à nous de nous défendre. Eh bien! il nous est pénible de le dire, mais le journal de notre école qui a célébré plus que tous les autres la gloire de M. Leverrier, n'a pas paru comprendre toute l'importance de la découverte pour la doctrine de Fourier. Les articles qui a publiés semblent écrits plutôt pour excuser la témérité des conceptions de notre maître, que pour faire ressortir son génie. Nous aurions désiré que ces articles, très-savants du reste, eussent été rédigés par un homme mieux formé, mieux pénétré de l'idée phalanstérienne. A notre point de vue, ils sont, nous ne voulons pas dire injustes, mais tout-à-fait insuffisants. Espérons que la *PHALANGE* réparera bientôt les torts de la *DÉMOCRATIE PACIFIQUE*.

X***.

Bulletin Commercial.

On écrit de la Haute-Marne: « L'eau étant revenue, même aux plus faibles ruisseaux, toutes les usines ont repris leur roulement. Il nous arrive depuis huit jours de fortes quantités de fers et de fontes de toutes les sortes. »

« En aucun temps les commandes n'ont été plus nombreuses et plus pressantes. »

« Les fers laminés se tiennent très-fermes à 400 francs pour Paris et pour la province, livrés à St-Dizier. »

« Les fers battus, cotés jusqu'à ce jour 590 et 400 fr. pour Paris, 400 et 410 fr. pour la province, suivant les usines, tendent généralement à la hausse. »

« Les fontes blanches, très-demandées, sont sans vendeurs. »

« Les tuyaux de descentes, cotés 265 et 270 fr. dans notre numéro du 1er octobre, viennent d'être vendus 500 fr. »

« La hausse subite de cet article nous empêche de coter aujourd'hui les autres articles de moulage, et nous oblige à attendre de nouveaux renseignements. »

« Dans le Jura, les vins blancs sont au moins comparables à ceux de 1854; aussi se sont-ils généralement bien enlevés, et les prix ont rapidement haussé. Les premiers vins blancs se vendaient à peine 18 à 20 fr. l'hectolitre, mais, quinze jours après, ils atteignaient déjà le prix de 25 à 30 fr. dans les villages voisins de l'Etoile; dans ce dernier vignoble, ils sont tellement recherchés que le prix en augmente chaque jour et ne peut rester fixé. Le 25, ils se vendaient couramment 45 fr. l'hectolitre; il est vrai que ce sont ceux de première qualité et qui ne se récoltent qu'en dernier lieu; mais aussi pense-t-on que le prix s'en élèvera encore et dépassera 50 francs. »

« On commence à tirer les vins rouges; ils sont beaux et bons. Les qualités inférieures s'enlèvent déjà facilement à 16 et 17 fr.; dans plusieurs vignobles des environs, on les vend 50 fr., et l'on parle de quelques vins de choix vendus à raison de 55 fr. »

La Croix-Rousse, le 4 novembre 1846. Le Gérant, BRUNET.

La Guillotière, imprimerie de J.-M. BAJAT, cours de Brosses, 8.

Par brevet d'invention,

(Sans garantie du gouvernement),

BAINS CALORIQUES

A VAPEUR SÈCHE.

Fort de ses nombreux succès, des cures merveilleuses qu'il a obtenues, et dont, au besoin, il peut donner des preuves authentiques, M. DUCROCQ a l'honneur de recommander au public son établissement de bains caloriques à vapeur sèche avec aromates. Ces bains se composent de minéraux, tels que fer, cuivre, pierres, chauffés dans un four aérien; le tout soumis au choix et à l'appréciation de MM. les médecins. Par cette préparation, fruit d'études et d'expériences sûres, toutes les maladies réputées incurables seront immédiatement soulagées et guéries après un temps plus ou moins long. Ce nouveau mode de traitement, qui remplace avec avantage l'action des eaux thermales sulfureuses, active la circulation du sang, facilite l'épanchement des eaux, adoucit la peau, en détruit toutes les maladies, anéantit à jamais les dartres, de quel que nature qu'elles soient, lors même qu'elles dateraient de vingt ans. En un mot, rien ne résiste à l'action épurative de cette vapeur sèche. Affections serofuleuses ou humeurs froides, engorgements des glandes lymphatiques, démangeaisons, tout se dissout; les douleurs provenant d'anciennes blessures sont toujours calmées; les vieilles plaies fangeuses, les gangrènes sont toujours guéries; l'engourdissement des membres, la raideur des nerfs, les maladies siphilitiques et leurs affreuses conséquences, les pustules plates répandues sur tout le corps, les bubons pestilentiels, les furoncles, les douleurs de goutte, les rhumatismes chroniques les plus rebelles, tout s'évanouit en peu de temps (huit jours de traitement amènent une amélioration telle que le malade quitte bâton et béquilles); l'enflure des jambes avec excoriation, quelle qu'en soit la nature, se dissipe en moins de douze jours; les fausses ankyloses sont toujours radicalement guéries; les ulcères corrosifs, les cancers, la lèpre, enfin tout ce qui vient de l'impureté du sang, même le *noli me tangere* ou le chancre; les hémorroïdes, quelle qu'en soit l'importance, les verrues sur les mains et sur la figure, les courbatures, les dépôts de gale, obtiennent un prompt soulagement, ainsi que les dépôts de lait ulcérés qui guérissent sans laisser de cicatrices. Quant aux chauds et froids, trois bains suffisent pour satisfaire entièrement la personne malade.

Les bains caloriques remplacent avantageusement toutes les eaux minérales thermales et sulfureuses, en ce qu'ils ont une action plus prompte, plus énergique et qu'ils n'exigent pas comme les autres l'opportunité de la saison. — Le degré de chaleur sera approprié à la maladie et au tempérament de chaque individu.

Déjà plusieurs médecins parmi les plus habiles, les plus distingués, ont confié à mes soins une foule de malades, et tous n'ont eu qu'à s'applaudir des résultats obtenus, résultats qui m'ont valu tous les suffrages de tous ces messieurs.

La réputation des bains caloriques à vapeur sèche, dont le résultat est positif et incontestable, est donc maintenant aussi bien établie que méritée, et je m'estime très-heureux de pouvoir offrir à la société une invention qui a pour but de guérir mes semblables, sans avoir recours à des procédés étrangers et ruineux.

L'établissement des bains caloriques est toujours rue de Bourbon, 34, à Lyon. (10)

MALADIES SECRÈTES.

Guérison radicale des écoulements réputés incurables, remèdes gratis si l'on n'est pas guéri en cinq ou dix jours, par la méthode de M. BERTRAND, pharmacien, à Lyon, place Bellecour, n° 12. Dépôt, à Paris, rue du Grand-Chantier, 7 — A Toulon, rue Bonnefoi, 2. — A Toulouse, rue de l'Orme-Sec. — Le flacon entier, 5 FRANCS. (12)

L'ART DU LIQUORISTE

Mis à la portée de tout le monde, par J. DUMONT, ancien liquoriste, en vente chez l'auteur seulement, RUE DU PLAT, 7, A LYON.

Avec ce recueil de 250 recettes simples et éprouvées, l'auteur garantit que la personne la moins expérimentée peut fabriquer sans ustensiles les liqueurs de toutes qualités, l'absynthe, le kirch, le vermouth, le cognac, la Grande-Chartreuse, les vins de Champagne mousseux, de Bordeaux, d'Alicante de Madère, de Malaga, vin muscat de Frontignan, le Lacrima-christi; un vin de ménage et la bière à cinq centimes, les ratafias et liqueurs de ménage, vins de fruits, sirops, gelées, confitures, raisinés de fruits et de légumes, vinaigres et limonades gazeuses et autres articles très-utiles. (13)

M. GAUTIER,

Rue Jacquard, maison Gautier, près des Tapis, à la Croix-Rousse, et rue Casati, n. 7, à Lyon.

Arcade de un mètre 50 centimètres, à 9 fr. les 4,000 cordes première qualité.

Arcade de un mètre 66 centimètres, à 10 fr. les 4,000 cordes première qualité.

Arcade de un mètre 83 centimètres à 11 fr. les 4,000 cordes première qualité.

Arcade de deux mètres, à 12 fr. les 4,000 cordes première qualité.

Collets à crochets, à 65 cent. le 100. (18)

MASSON, CORDIER,

Grande-Côte, 62, Lyon.

Arcades d'un mètre 50 c. à 9 fr. les 4,000 première qualité.

Arcades d'un mètre 63 centimètres à 10 fr. les 4,000 première qualité.

Arcades d'un mètre 83 centimètres à 11 fr. les 4,000 première qualité.

Arcades de deux mètres à 13 fr. les 4,000 première qualité.

Collets à 73 centimes le cent. (20)

En vente à la Librairie Sociétaire, rue de Beaune, 2, aux Bureaux de l'École Sociétaire.

A Lyon, rue de Commerce, 1, au 2^{me}, et chez M. DORIER, libraire, quai Villeroi.

PRÉCIS DE

L'ORGANISATION DU TRAVAIL,

PAR MATH. BRIANCOURT.

Deuxième édition. Prix: 30 cent.; par la poste, 35 c.

Les 12 exemplaires, 3 fr.; par la poste, 3 fr. 50 c.

L'ORGANISATION DU TRAVAIL

ET L'ASSOCIATION,

PAR MATH. BRIANCOURT.

Deuxième édition. — Prix: 80 c.

ORGANISATION DU TRAVAIL,

D'après les principes de la Théorie de Ch. Fourier,

PAR P. FOREST.

Deuxième édition. Prix: 75 c.; par la poste, 1 fr.

DÉFENSE DU FOURIÉRISME,

Contre M. Reybaud de l'Académie française, MM. Rossi, Michel Chevalier, Blanqui, Wolski, De Lamartine.

Prix: 1 fr.; par la poste, 1 fr. 25 c.

LES ENFANTS AU PHALANSTÈRE,

Dialogue familier sur l'éducation,

EXTRAIT DU FOU DU PALAIS ROYAL.

Petit vol. in-32. Prix: 40 cent.; par la poste, 50 cent.

Almanach phalanstérien

Pour 1847.

Un beau volume in-16, orné de grand nombre de vignettes et d'un portrait de FOURIER, gravé sur bois d'après le dessin de M. Gignoux.

Prix: 50 cent.; par la poste, 80 cent. (21)

MAGASIN DES 25,000 ROBES,

Quai St-Antoine, 18.

Le propriétaire de cette maison a l'honneur d'informer le public qu'il vient de recevoir pour la saison d'hiver un grand choix d'indiennes, tissus, napolitains, stoffs, satins, alpaga et mérinos; forte partie de châles tartans, cravates et foulards.

Il existe continuellement une exposition de 4,800 robes coupées d'avance, toutes différentes les unes des autres, marquées et étiquetées en chiffres connus.

Les marchands obtiendront un escompte. (24)

ON DEMANDE pour femme de chambre

une personne de 30 ans. On préfère qu'elle n'ait pas servi. — Ecrire, avec détails, à M. Martial de St-André, à Villeneuve-lès-Avignon. (23)

Ecole de Théorie pratique

JANTET, petite rue des Feuillants, 4, à Lyon. — Cet établissement se recommande toujours par les plus grands soins apportés à l'instruction des élèves. (8)

GLYCOPOMPES.
GLYCOPOMPES, INSTRUMENTS EN GOMME ET CUIR bouilli, en tous genres, chez VERNET, pharmacien, place des Terreaux, 43, dépositaire de toutes les eaux minérales naturelles de St-Galmier, de St-Alban, de Vichy, etc., etc. (9)

Changement de Domicile.

PÂTISSIER JEUNE,

MARCHAND TAILLEUR,

A l'honneur de prévenir sa nombreuse clientèle, qu'à dater du 25 septembre, son magasin de la rue Sainte-Marie a été transféré RUE D'ORAN, 2, entre-sol, ancienne boucherie des Terreaux.

En conséquence, il prie les personnes qui voudront bien lui continuer leur confiance, de lui transmettre leurs ordres à son nouveau local. (15)

Menuisier, fabricant de

parquets. CHIARROIN, avenue de la République, 13, en face du monument des Martyrs, aux Brotteaux-Lyon, fabrique et place les objets de son art; garantit à MM. les propriétaires son ouvrage et son exactitude. (16)

UN PROFESSEUR DE L'UNIVERSITÉ,

ex-chef d'institution, se propose, pour donner à domicile des leçons de langues anciennes, de langue française, d'arithmétique, de dessin et d'écriture. Il se chargerait également d'une éducation particulière, ou de la tenue de la correspondance dans une grande maison. — S'adresser à M. Prêtet, négociant, petite rue Mercière, 18, ou à M. Ferlat cadet, aubergiste, rue Ecorchiebauf. (4)

Les Cordes de DAVID, cordier

à la Demi-Lune d'Écully, pour la fabrication, tourneurs, etc., remplacent celles à boyaux et les courroies en cuir. (6)

GUÉRISON

DES MALADIES SECRÈTES

NOUVELLES ou ANCIENNES, Dartres, gales, rougeurs, goutte, rhumatismes, ulcères, écoulements, pertes les plus rebelles, et toute acroté ou vice du sang et des humeurs.

PAR LE SIROP DÉPURATIF VÉGÉTAL DE SALSEPÉLLE ET DE SÉNÉ.

Extrait du Codex medicamentarius, approuvé par les Facultés de Médecine et de Pharm.

Publié par ordre exprès du Gouvernement.

Le traitement est prompt et aisé à suivre en secret ou en voyage; il n'apporte aucun dérangement dans les occupations journalières, et n'exige pas un régime trop austère.

Prix: 5 fr. le flacon.

S'ADRESSER A LYON, A LA PHARMACIE

Rue Palais-Grillet, 23. (7)

Demande d'emploi. On

désire se placer en qualité de garçon de peine ou de recette dans une maison à Lyon ou aux environs; il offre de très bons renseignements et des garanties morales et pécuniaires. S'adresser place St-Nizier, 4, au 1^{er}. (25)

Ferblanterie. FESCH, fer-

blantier-pompier-lampiste, rue Royale, 22, à Vaise, se recommande par toutes sortes d'ouvrages de bâtiments, soit ferblanc, cuivre, zinc, plomb et tôle, tous bien conditionnés. On trouve chez lui un assortiment de baignoires, bains de siège, cylindres à louer en toute saison. Le tout à des prix très modérés. (3)

MALADIES DES VOIES URI-

NAIRES.

ET DES ORGANES DE LA GÉNÉRATION.

M. le docteur GAS traite exclusivement les maladies des voies urinaires et des organes de la génération, lithotritie (broiement de la pierre dans la vessie), rétrécissement du canal de l'urètre, rétention et incontinence d'urine, maladies vénériennes, etc.

M. le docteur GAS demeure place Belle-cour, 8. (1)